



# Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité Générale - Resto - Sécurité)



Pages 3 et 13

## MISER SUR NOUS C'EST GAGNANT À TOUT COUP!

MONTRÉAL | LAC-LEAMY | CHARLEVOIX



### Le syndicalisme à l'international

Toute une dose de  
réalité

Page 10 et 11

### En direct de mon divan

Page 6 et 7



### La retraite ça se prépare

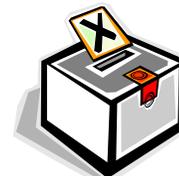
Page 4



Un type de gestion  
particulier Page 8 et 9



Page 15



### L'Unité Sécurité aux urnes pour élire son exécutif et son conseil syndical

23 et 24 avril

Page 16

# Empreinte

Par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG

## L'AQLPA commente le budget fédéral 2013 Obsession déficit zéro; résultat faillite environnementale...



L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) n'est nullement surprise et toujours plus outrée du peu de cas fait de l'environnement dans le budget fédéral 2013 dévoilé récemment. Toutefois, elle ne pensait quand même pas que le gouvernement Harper irait jusqu'à nier les défis actuels du secteur environne-

mental avec un silence assourdissant : les mots changements climatiques, mentionnés une seule fois dans le budget 2012, sont maintenant totalement absents du document de 493 pages !

« Au lendemain du dépôt du budget Flaherty, force est de constater que les tsunamis récurrents, sous forme de coupures draconiennes et d'affaiblissement des lois, frappant tous les domaines de l'environnement ont mis les services gouvernementaux de protection et de surveillance de l'environnement en faillite technique n'ayant tout simplement plus les moyens d'assumer leurs responsabilités adéquatement » déclare André Bélisle président de l'AQLPA.

Alors que les données scientifiques recueillies par les spécialistes du monde entier (sauf le Canada, puisque nos équipes de recherche et tables scientifiques ont été abolies ou muséifiées) confirment les changements climatiques et pointent vers un réchauffement encore plus rapide et sévère que les scénarios les plus pessimistes, le gouvernement du Canada fait la sourde oreille et pousse toujours à fond les gaz pour augmenter la production des combustibles fossiles!

Le gouvernement Harper, tout en accélérant la croissance des sables bitumineux, saupoudre maintenant sous le thème de la protection de l'environnement, quelques actions faméliques tel un crédit d'impôt de \$1 million pour le développement des énergies vertes ...sur deux ans !!!, ou encore les très questionnables \$19 millions investis pour la réfection de routes traversant les parcs nationaux!

Il y a bien une annonce de quelques \$50 milliards sur dix ans pour le développement des infrastructures qu'on associe au développement des transports collectifs mais rien ne précise les montants répartis entre la construction de route, de ponts, d'infrastructures de loisirs et le développement des transports collectifs.

De plus en plus de pays du monde reconnaissent qu'à long terme, une économie saine mise sur le développement des énergies et technologies propres, les transports collectifs y sont au centre et peuvent compter sur un financement bien plus important que ce qu'on connaît au Canada et ce budget ne contribuera que trop faiblement pour répondre aux besoins.

Enfin, puisque le changement climatique n'apparaît même pas au radar, pourquoi le gouvernement Harper prend encore la peine de mentionner ici son fameux objectif de réduction de GES? Selon André Bélisle « la mention de cet objectif de réduire les émissions globales de GES du Canada de 17% d'ici 2020 par rapport au niveau de 2005 est trompeuse et foncièrement malhonnête, cette cible est d'ailleurs parmi les moins ambitieuses au monde et représente en réalité une augmentation de 3% par rapport aux émissions de 1990, c'est donc encore une tentative de faire diversion. Avec des émissions se situant en 2010 à 17% au-dessus des niveaux de 1990 année référence reconnue internationalement dans Protocole de Kyoto, dont le gouvernement Harper a honteusement retiré le Canada, celui-ci est toujours à des années lumières de toutes actions réellement responsables et de l'objectif de Kyoto qui est de moins 6% par rapport 1990 en moyenne pour les années 2008 à 2012 ».

Référence : [www.aglpa.com](http://www.aglpa.com)

## Marche pour la Terre – 21 avril 2013

À la suite du succès retentissant de la marche du 22 avril 2012, l'AQLPA, Environnement Jeunesse, Équiterre, la Fondation David Suzuki, Greenpeace, le Jour de la Terre Québec et Nature Québec vous convient à prendre part à un grand rassemblement qui se tiendra à Montréal le dimanche 21 avril prochain à 14 h. La Marche débutera à 14h à la place des Festivals.

L'événement portera cette année sur le thème des énergies fossiles, de la crise climatique et des droits des prochaines générations. Alors que des citoyennes et des citoyens partout à travers le monde se mobilisent pour faire éclore une société libre des énergies fossiles, il est encore possible de limiter les effets néfastes du réchauffement planétaire, mais plus que jamais, il y a urgence d'agir. Inscrivez cet événement à votre agenda. Toutes les citoyennes et tous les citoyens de toutes les régions et de toutes les générations sont invités à prendre part au rassemblement.

N.B. : Le Jour de la Terre est effectivement célébré le 22 avril de chaque année. C'est pour une question de logistique que la Marche a lieu le 21 avril.

## Place à la négociation regroupée !

Le syndicat CSN du casino de Charlevoix a conclu une entente de principe au cours des derniers jours sur les matières normatives de la convention collective. Nous allons donc maintenant proposer à la Société des Casinos du Québec de poursuivre les travaux en négociation regroupée, c'est-à-dire à une seule et même table.

### Une seule table pour la suite

Rappelons que c'est notre souhait depuis le tout début de ces négociations puisque nous portons les mêmes revendications pécuniaires à Montréal, à Charlevoix et au Lac-Leamy. Toutefois, la Société des Casinos s'y opposait tant que des ententes de principe sur les aspects normatifs n'étaient pas intervenues dans les trois casinos. Or, c'est maintenant chose faite !

Nous entendons donc poursuivre les négociations tous ensemble sur les éléments de négociations communs, et ce, à une seule table avec notre employeur. Il s'agit du régime de retraite, des salaires, de la durée de la convention collective, des congés, des assurances, des primes, de la sous-traitance, du travail hors unité et des droits syndicaux. Évidemment, toutes les unités d'accréditation seront représentées à cette table centrale.

En parlant tous d'une même voix à notre employeur, nous serons plus forts. Il faut également démontrer notre solidarité et notre détermination à atteindre nos objectifs, sur le terrain, dans les casinos et à l'hôtel Hilton du Lac-Leamy. Parlons-en, tenons-nous informés, serrons-nous les coudes.

Montrons à notre employeur à quel point nous savons que c'est nous, les travailleuses et les travailleurs, la vraie richesse des casinos !

Jean-Pierre Larche, Conseiller syndical, Information – CSN

(NDLR) Cette communication sera affichée et distribuée dans tous les casinos ainsi qu'à l'hôtel Hilton de Gatineau. Le libellé du message a été approuvé conjointement par tous les syndicats CSN concernés.



**MISER SUR NOUS**  
C'EST GAGNANT  
À TOUT COUP!  
MONTRÉAL | LAC-LEAMY | CHARLEVOIX

## La retraite, ça se prépare

*Par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG*

Nous l'avons souligné dans l'article du mois dernier, vieillir n'est pas mourir. Pour certaines personnes, c'est une véritable catastrophe. Pourtant, le vieillissement est un processus normal et inéluctable qui s'enclenche lentement et sûrement tout au long de notre vie. On associe trop facilement la vieillesse à la décrépitude du corps et des facultés mentales. S'il ne faut pas balayer ce phénomène du revers de la main, il n'en reste pas moins que la très grande majorité des aînés sont en excellente santé et coulent des jours très heureux. L'impression que l'on reçoit actuellement repose strictement sur une donnée démographique puisque nous sommes présentement dans une phase dans laquelle un pan important de travailleuses et de travailleurs atteignent le moment de la retraite. Les «baby-boomers» quittent le marché du travail mais malgré la force du nombre, la majorité des retraités vivent plus longtemps et en meilleure santé que jamais.

Un des premiers signes de vieillissement se manifeste au niveau de l'endurance et de l'énergie physique. Ce phénomène n'apparaît pas spontanément au moment de la retraite. Il se manifeste déjà dans la trentaine mais on y compense souvent par une activité physique ou par un travail qui garde les muscles, le cœur, les articulations et les poumons en forme. Il est donc important d'identifier les indices d'une baisse substantielle de notre capacité physique normale. Il ne faut surtout pas cesser progressivement de marcher, de bouger, de faire de l'exercice en pensant qu'on est rendu au bout du rouleau. Il faut donc dès l'apparition de symptômes suspects, consulter son médecin de famille qui pourra identifier et soumettre des alternatives afin de soulager les petites dérives de notre organisme.

Combien de fois dans votre entourage avez-vous entendu quelqu'un se plaindre et dire : "Maudit, je n'ai plus de mémoire". Ce n'est pas un phénomène exceptionnel. Les premières manifestations de cet état peuvent se manifester dès la vingtaine et ce ne sont pas les indices d'une maladie dégénérative comme l'Alzheimer. C'est normal en vieillissant de ressentir des problèmes d'acuité auditive, du sens de l'observation et de la mémoire. En réalité, c'est surtout une perte de mémoire des faits récents qui se produit chez les aînés en grande partie dû, selon plusieurs experts, en raison de la vaste quantité d'informations que nous avons emmagasiné tout au long de notre vie. En réalité, la personne âgée a des performances intellectuelles égales ou supérieures à celles d'un jeune adulte d'instruction égale. C'est tout simplement une question de «vitesse» que l'on compense aisément par l'étendue de ses connaissances.

D'ailleurs, il n'est pas rare que l'on fasse appel aux conseils des «sages» devant certaines situations.

### Conseils pratiques pour demeurer en bonne santé

Afin de bénéficier d'une retraite heureuse et en santé, l'argent n'y joue qu'un rôle très secondaire. Il importe d'adopter des habitudes de vie dès que l'on se prépare à la retraite et de les maintenir par la suite. L'alimentation constitue un aspect fondamental. On recommande de manger peu mais plus souvent en respectant les règles du Guide Alimentaire canadien ou encore mieux, en faisant appel à un spécialiste qui saura établir une diète alimentaire répondant à vos attentes. Il faut boire beaucoup d'eau, deux litres par jour et encore plus si l'on fait de l'exercice. Parlant d'exercice, il est primordial de bouger en y allant progressivement et à notre rythme tout en adoptant une activité physique plaisante et non contraignante.

Un autre aspect important au moment de la retraite est de demeurer socialement et mentalement actif. Nous l'avons déjà dit qu'au moment où l'on se retire du marché du travail, il faut se créer un nouveau réseau social afin de partager nos intérêts dans la vie avec d'autres personnes. Faire du bénévolat, s'inscrire à un club sportif, faire des voyages, lire et j'en passe. Personnellement, l'un de mes projets au moment de la retraite est de retourner aux études afin de parfaire mes connaissances de la langue espagnole; pas pour devenir parfaitement bilingue mais surtout pour stimuler mes neurones et conserver le plus possible mes capacités intellectuelles. En demeurant socialement et physiquement actif à la retraite, on combat ainsi l'un des pires ennemis de cette étape de notre vie, l'ennui.

Pour conclure cet article, on ne saurait balayer sous le tapis l'importance de maintenir une vie amoureuse et sexuelle active avec notre conjointe ou notre conjoint. Il n'y a rien d'extraordinaire d'avoir une vie sexuelle active avec notre partenaire au moment de la retraite. On remplace les passions fougueuses de la jeunesse par de longs moments de plaisir, d'intimité, de tendresse. La sexualité permet le maintien de la jeunesse du cœur, stimule l'importance de conserver une bonne condition physique tout favorisant un meilleur équilibre physiologique. C'est un autre moyen afin de maximiser nos chances d'une retraite heureuse.

## Budget fédéral 2013

### La CSN désapprouve les façons de faire d'Ottawa



Pour la CSN, le maintien du retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et des compressions de 5,2 milliards de dollars imposées l'année dernière constitue une grave erreur. «

Malgré les effets dévastateurs qu'ont les politiques d'austérité et la multiplication des exemples qui le prouve, le gouvernement refuse de se rendre à l'évidence et persiste dans ses choix. Pourquoi cet entêtement démesuré ? À qui cela profite-t-il ?, de demander le président de la CSN, Jacques Létourneau. Certainement pas aux citoyennes et aux citoyens ordinaires. Rappelons qu'encore aujourd'hui, certaines travailleuses et certains travailleurs doivent recourir à des banques alimentaires et que l'endettement des ménages canadiens atteint des niveaux records. Ce n'est pas un bonbon comme l'allègement tarifaire pour les vêtements pour bébés et l'équipement sportif qui fera avaler la pilule. »

#### Formation de la main-d'œuvre

Il faut constater que les moyens donnés aux provinces pour remplir leurs mandats se réduisent de budget en budget. La CSN désapprouve totalement la décision du gouvernement fédéral d'envahir les champs de compétence provinciale et de faire davantage appel au privé pour assurer la gestion de la formation de la main-d'œuvre. « C'est un véritable affront qui est fait au Québec. Non seulement il empiète une fois de plus sur les juridictions des provinces, mais il tente de déterminer leurs priorités. Nous ne pouvons taxer cette attitude que de paternalisme condescendant. Au Québec, la Commission des partenaires du marché du travail, qui regroupe le gouvernement et des groupes de la société civile, a su depuis des années collaborer afin d'atteindre les objectifs recherchés par les différents partenaires québécois en matière de formation de la main-d'œuvre. Il ne peut ignorer les choix faits ici, par les gens d'ici », de déclarer Jacques Létourneau.

#### Fonds de travailleurs

L'élimination graduelle du crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs, comme Fondation CSN, est tout à fait inacceptable, car elle compromet tout simplement la

création d'emplois. « Aucune comparaison ne peut être faite avec les autres types de fonds d'investissement. Fondation CSN a pour mission d'investir dans le développement de l'économie sociale et des PME. Flaherty met à mal un outil original et essentiel qui mise sur le développement durable et les emplois décents. Les autres Fonds n'investissent pas dans ce genre d'entreprise », de clamer le président de la CSN.

#### Aide économique, trop peu pour le Québec

Encore une fois, le gouvernement fédéral néglige le Québec dans l'équilibre de la distribution des sommes qu'il consent au développement économique. Il n'y a pas que l'Ontario qui a besoin d'un coup de pouce pour son développement du secteur manufacturier. « Le secteur industriel québécois a aussi besoin de l'aide du fédéral pour soutenir les secteurs existants, pour développer de nouveaux créneaux et pour accélérer la transition vers une économie verte. Créer des emplois de qualité dans toutes les régions du Québec serait plus efficace que de faire la chasse aux chômeurs et contribuerait non seulement à maximiser les retombées économiques dans les régions, mais aussi les revenus pour les gouvernements. Les priorités du ministre des Finances, Jim Flaherty, sont vraiment à revoir, d'affirmer le trésorier de la CSN, Pierre Patry. Le programme d'infrastructures annoncé, bien qu'il soit nécessaire et qu'il agisse positivement sur l'économie, ne peut à lui seul contrer le ralentissement économique et combler les lacunes dans un contexte économique difficile. »

#### Mettre fin aux projets de loi mammoth

« Espérons finalement que le gouvernement Harper ne mettra pas sur la table, comme il l'a fait l'an dernier au mépris des parlementaires et des citoyens, un projet de loi mammoth du style des C-38 et C-45 qui, loin de viser la stricte application du budget, ont carrément servi à abriter des modifications législatives qui refaçonnent entièrement les orientations passées, voire dénaturent les valeurs précédentes qu'elles exprimaient. C'est d'ailleurs ce qu'il fait aujourd'hui en annonçant l'intégration de l'ACDI au ministère des Affaires étrangères. Dans les faits, cela signifie que l'aide aux pays en voie de développement sera subordonnée aux idées conservatrices », de déplorer Jacques Létourneau. Réf.: [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

## En direct de mon divan

Par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG

### Retour sur l'assemblée générale de l'Unité Générale

L'assemblée générale annuelle de l'Unité Générale a connu un bon succès de fréquentation. Les participants ont pu prendre connaissance des états financiers de l'Unité pour l'année 2012 ainsi que du rapport du comité de surveillance.



Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du comité de surveillance, Annick Roger, Danielle Lévesque et Alain Simard pour l'excellence et la rigueur de leurs travaux. Dans un deuxième volet, Diane Chatelain, trésorière de l'Unité, a présenté les prévisions budgétaires de notre syndicat pour l'année 2013. L'assemblée les a adoptées d'emblée. Par la suite, David Santos a exposé aux membres un récapitulatif des avancées de la négociation de notre nouvelle convention collective. Il a rappelé que tout le côté paritaire, c'est-à-dire les articles sans incidence monétaire, fait l'objet d'une entente de principe qui sera intégré à l'ensemble d'une entente globale que les membres seront appelés à ratifier.

L'assemblée générale a par la suite disposé favorablement d'une proposition déposée par l'exécutif et par le conseil syndical visant à conclure définitivement le dossier datant de 2003 de la fraude financière dont nous avons été victimes. L'assemblée générale a décidé de mettre un terme à la poursuite au civil, seul dossier restant, contre l'ancien président Yves Veillette. Lorsque les modalités finales seront ratifiées, nous nous ferons un devoir de les afficher et de les publier dans notre journal syndical. Le tout devrait se faire dans l'édition de mai du Pamphlétaire. La réunion s'est terminée par des informations pertinentes concernant des dossiers d'intérêt général.

### Conseil fédéral



Les membres de vos exécutifs syndicaux CSN vont assister le 17, 18 et 19 avril prochain au Conseil fédéral de la Fédération des Employés et Employés des Services Publics (FEESP) dont nous faisons partie. Le Conseil fédéral est l'instance mise en place par la Fédération entre les congrès de l'organisme qui se tiennent à tous les trois ans. Cette rencontre annuelle est d'une grande importance afin de rencontrer et d'échanger avec des syndicats de diverses

origines qui partagent un environnement semblable au nôtre, soit celui des services publics du Québec. Elle permet aussi de décider des diverses orientations que prend la Fédération aussi bien du côté financier, que du côté opérationnel et politique. La FEESP est le maillon de la CSN qui offre à nos syndicats une multitude de services dont entre autre, des sessions de formation pour les membres des syndicats, du support pour les syndicats en négociation, des services juridiques pour les dossiers plus pointus, la présence d'un conseiller syndical rattaché aux dossiers de nos trois syndicats CSN et de multiples autres services de diverses sources. Tous les syndicats CSN des casinos du Québec sont membres de la FEESP. À titre d'exemple, voici certaines autres organisations syndicales membres de la Fédération : Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec; Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ ; Syndicat du Transport de Montréal; les employés de Gaz Métropolitain. Plus de 400 syndicats regroupant environ 55 000 membres composent la FEESP.

### Un exemple à suivre

Dans le monde syndical de 2013, on a identifié une difficulté particulière lors qu'il s'agit de réunir les membres d'un syndicat pour la tenue d'une assemblée générale; la fréquentation des membres laisse à désirer sauf lorsque l'on doit voter sur un projet de convention collective. Le phénomène n'est pas unique au casino de Montréal.

On le ressent avec un peu plus d'acuité car nous faisons face à une organisation du travail, des horaires totalement atypiques. C'est la raison pour laquelle lors de la tenue d'assemblée générale de l'UG, nous tentons de rejoindre une masse critique de participants en l'étalant sur deux jours et en diversifiant les heures. Quelques fois, vos dirigeants syndicaux sont déçus du taux de participation. Ce ne fut pas le cas lors de l'assemblée générale annuelle de 2013. Mais ce qui nous a particulièrement réjouit, ce fut de constater qu'avec un petit effort, tout le monde peut trouver le temps de s'investir et d'assister à nos instances. Nous en avons eu un exemple parfait lors de la dernière AG alors que deux de nos membres y ont assisté accompagnés de leurs enfants. C'est l'exemple parfait de l'adage qui dit : "Quand on veut, on peut". Voilà l'exemple parfait du type de mobilisation et d'intérêt que l'on peut démontrer pour l'avancement de nos droits syndicaux.



## En direct de mon divan

suite de la page 6

### La tête d'Anarchopanda

La mascotte Anarchopanda qui s'est rendue particulièrement célèbre lors du Printemps Érable de 2012 a perdu la tête le 5 avril dernier lors de sa participation à une autre manifestation. En réalité, c'est la police du SPVM qui a confisqué la tête de la mascotte afin de la photographier et de la répertorier comme élément de preuve dans le but d'étayer la preuve contre le propriétaire de la tête, le professeur de philosophie Julien Villeneuve du CEGEP de Maisonneuve. Ce dernier s'est vu remettre un autre constat d'infraction en vertu du règlement municipal P-6 qui interdit de participer à une manifestation en portant un masque. Est-ce qu'en vertu de cette règle, il sera désormais impossible pour toutes les mascottes de participer à un défilé quelconque ou à toute manifestation qui supposerait la présence de ces adorables personnages? J'imagine assez mal le légendaire Youppi obligé de retirer sa tête lors d'une «manifestation sportive» au Centre Bell. Si l'on me fait la preuve qu'Anarchopanda fait partie intégrante des casseurs qui se présentent à toutes les manifestations qui se tiennent à Montréal, je veux bien que les policiers interviennent. Sinon, je trouve tout simplement ridicule de s'en prendre à une mascotte qui plus souvent qu'autrement contribue à calmer par sa simple présence, les ardeurs de certains manifestants. Je me demande qui a vraiment perdu la tête dans cette action policière!



P.S. : Anarchopanda a pu récupérer sa tête mercredi, le 10 avril 2013.

### Autour de la bande

La Sainte Flanelle continue à perpétuer ma terrible réputation en matière de pronostics sportifs. C'est maintenant officiel, le CH va participer à la grande danse du printemps de cette saison écourtée. Il pourrait même faire un pied de nez aux Oursons de Boston et rafler le championnat de sa division. Pour ce qui est de la première place de la Conférence, les Penguins de Pittsburg devraient se sauver avec la première place même s'ils sont privés du magicien Sidney Crosby. Je crois que cette équipe s'est sérieusement positionnée pour l'ultime rendez-vous avec ses dernières acquisitions. En contrepartie, je suis vraiment heureux que Marc Bergevin ne se soit pas laissé tenter par l'acquisition d'une «veudette» et qu'il ait gardé le cap de son plan de développement de l'équipe. Cette stratégie devrait être extrêmement profitable dans les prochaines années. Pour conclure ce sujet, quelques nouvelles de mon joueur favori Scott Gomez qui a sensiblement amélioré sa fiche depuis le mois dernier puisqu'il compte après 32 matches, 2 buts et 10 assistances... Imaginez une seconde où en serait le Canadien si notre Scott national faisait encore partie de l'équipe... Certainement pas au haut du classement!



### Utilisation du cellulaire au casino

Je vous en ai déjà parlé mais il semble que le message n'a pas rejoint tout le monde. L'employeur ne tolère aucune utilisation de notre téléphone personnel lorsque nous sommes en fonction. Encore pire, ne nous avisons pas d'envoyer des messages textes ou des courriers électroniques lorsque nous sommes aux opérations. Et le pire du pire, c'est d'utiliser les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter et de laisser libre cours à nos idées et commentaires. Sachez que rien ne passe inaperçu et que ce que nous écrivons sur ce genre de réseau est fortement susceptible de se retrouver aux yeux et aux oreilles d'un représentant de l'employeur. Et ces derniers ont la mèche courte lorsqu'il est question du casino, des représentants de l'employeur et de la clientèle. Certains collègues l'ont appris à leurs dépens et ont reçu soit des avis disciplinaires, soit une ou des journées de suspensions. Il n'y a aucun problème si nous utilisons notre téléphone intelligent pendant nos différentes pauses mais nous devons tout de même demeurer vigilants sur le contenu de nos échanges et de nos messages. Nous savons que nous sommes dans le monde de l'instantanéité et du commentaire en direct mais nous vous exhortons à ne jamais employer votre téléphone personnel pendant que vous travaillez. Laissez-le dans vos poches, dans votre sac à main ou dans un lieu sécurisé et ne



## Patron Clandestin «Undercover Boss»

*Par Stéphane Dias VP-Information, Resto*



Connaissez-vous l'émission de la télé américaine «Undercover Boss»? Dans cette émission, des DG de grandes entreprises comme DirecTV, Chicago Cubs, Norwegian Cruise Line et MGM Grand ont décidé d'aller travailler avec leurs employés. Ils changent d'apparence pour que personne ne les reconnaisse. Ils se font

passer pour un journaliste qui fait un reportage sur l'entreprise et ses employés. Ils travaillent pendant une semaine avec plusieurs employés dans différents postes. Le but des DG est de voir et de comprendre ce que font les employés et identifier des solutions qui peuvent améliorer l'entreprise.

### Saison 2 - épisode 18 : MGM Casino

Dans cet épisode, le DG des opérations des casinos MGM, Monsieur Scott Sibella a reçu la mission du grand patron de la firme MGM Grand d'aller travailler avec des employés du casino de MGM à Las Vegas pendant une semaine. Il portera le nom de Paul. Il travaillera comme croupier au Blackjack, comme préposé au Service à la Clientèle et comme préposé à l'Accueil.

#### Poste 1 : Croupier Blackjack

Son premier poste de travail fut comme croupier au Blackjack. Paul va travailler avec Eddie qui lui expliquera les règles du métier. Eddie montre à Paul comment brasser les cartes et comment les distribuer aux joueurs. Paul parvient de peine et de misère à brasser les cartes et il tente de les distribuer aux joueurs avec peu de succès. Paul a trouvé ça très difficile car il a fait plusieurs erreurs et en plus, le chef de table le surveillait et certains clients étaient impatients. Mais durant la pause-café, il découvre qu'Eddie est un excellent employé. Il a quitté les rues de Brooklyn pour venir à Vegas pour se faire une nouvelle vie. Il élève les deux fils de sa sœur qu'il considère comme ses propres enfants et les trois sont de grands amateurs de la UFC et ils aimeraient un

jour aller voir un combat. Eddie a affirmé à Paul que de travailler au MGM casino comme croupier lui a sauvé la vie en le sortant de la rue.

Le DG a décidé :

Lorsque Paul (Scott Sibella) a convoqué Eddie à son bureau pour lui révéler sa vraie identité à titre de DG des opérations des casinos MGM, Eddie était vraiment surpris. Scott remettra à Eddie un montant de 10,000\$ pour qu'il puisse payer ses dettes et aussi il lui donnera des billets VIP pour un combat de la UFC de son choix. Scott a dit qu'il a fait ça pour Eddie, car c'est un excellent employé qui travaille fort et il admire sa détermination et l'entreprise a besoin de plus d'employés comme lui.

#### Poste 2: Préposé à l'Accueil

À son deuxième poste, Paul va travailler avec Angelina une préposée à l'Accueil. Ils sont responsables de l'accueil des clients et de s'occuper des réservations des chambres. Lorsque Paul prend en charge son premier client, il s'aperçoit qu'il y a des problèmes avec le système informatique. Angelina dit à Paul que cette situation arrive souvent depuis que le casino a fait une mise à jour de leur système informatique. Elle dit que le système précédent était meilleur et depuis que le nouveau est en place, ils ont plusieurs problèmes ce qui impatientte les clients.

Après quelques heures de travail, Angelina invite Paul à venir prendre une petite pause cigarette avec elle. Il est surpris de voir qu'il n'y a pas de fumoir réservé. Ils prennent leurs pause cigarette à l'extérieur pas trop loin de l'accueil. Il trouve que ce n'est pas la place appropriée, car les clients peuvent les côtoyer. Durant la pause, Paul posait des questions à Angelina sur sa vie professionnelle et personnelle. Angelina est mariée et elle a deux enfants. Elle dit que le travail prend beaucoup de place dans sa vie et qu'il y a longtemps qu'elle n'a pas eu de vacances en famille.

## Patron Clandestin «Undercover Boss»....suite

*Par Stéphane Dias VP-Information, Resto*

Le DG a décidé :

Lorsque Paul (Scott Sibella) a convoqué Angelina à son bureau pour lui révéler sa vraie identité, Scott lui a dit qu'il va discuter et travailler avec la direction du casino pour trouver une place pour un fumoir pour les employés du casino et lui promet de réparer le système informatique, car le casino ne peut pas servir ses clients de cette façon. En terminant, Scott remercie Angelina pour son excellent travail et il reconnaît que parfois le travail prend beaucoup de place dans nos vies et que c'est pour cela, qu'il aimerait lui remettre une semaine de vacances toute dépenses payées pour elle et toute sa famille pour la destination de son choix.

### Poste 3: Préposé Service à la Clientèle

Au troisième poste, Paul travaillera aux côtés de Sandy comme préposé au Service à la Clientèle. Elle est mariée mais n'a pas d'enfant. Sandy lui explique le rôle d'un préposé au Service à la Clientèle. Tu te promènes dans les aires de jeux, tu réponds aux questions des clients et tu recrutes de nouveaux joueurs qui vont utiliser la carte de fidélité du casino. Le but du casino est de recruter 10 nouveaux membres par jour. Sandy fait une démonstration de son approche d'un client pour lui offrir la carte de fidélité. Elle n'a pas eu de difficultés à recruter un nouveau membre avec son approche très amicale. Paul s'aperçoit qu'elle aime parler aux gens. À son tour, Paul n'a pas le même succès. Tous les clients que le DG à approcher ont refusé d'adhérer à la carte. Il s'aperçoit que ce n'est pas si facile qu'on le pense de recruter des membres. Paul demande à Sandy s'il y a un programme de récompenses pour avoir recruté 10 nouveaux membres. Elle lui répond que non.

Après son travail comme tous les lundis, elle apporte des fleurs dans une maison d'accueil qui est situé pas trop loin du travail et elle y fait du bénévolat les fin de semaines. Paul a accompagné Sandy et a transporté les fleurs à la maison d'accueil. Il a été surpris de voir comment elle aime aider les gens.

Le DG a décidé :

Lorsque Paul (Scott Sibella) a convoqué Sandy à son bureau pour lui révéler sa vraie identité, elle était sur-

prise et elle pensait que c'était une blague. Scott lui a dit qu'elle est très professionnelle dans son travail et que ce n'est pas si facile de recruter des membres. Il lui lève son chapeau et il ajoute qu'il va mettre en place un programme de motivation lorsque les employés recrutent des nouveaux membres. Scott lui a dit qu'il était surpris de voir comment elle a un grand cœur. Il lui a dit qu'avec sa famille, ils vont l'accompagner pour faire du bénévolat. Le MGM va lui donner un montant de 5,000\$ pour un don à un organisme de son choix et que ce don va être fait à son nom. En terminant, Scott lui offre une semaine de vacances en croisière n'importe où dans le monde, toutes dépenses payées pour elle et son mari. Sandy était très touchée et elle a accepté avec plaisir.

### Mon opinion

J'aime bien cette émission, car pour une fois, on peut voir un président ou un PDG travailler avec ses employés et voir comment ça se passe avec la clientèle. On voit aussi que parfois, il faut sortir du bureau et aller voir de ses propres yeux ce qui se passe sur le terrain. C'est là que nous allons trouver les vraies réponses. On voit aussi que le grand patron écoute et parle aux employés. Ils ont les meilleures sources d'information pour une entreprise et parfois, trop d'entreprises ne prennent pas le temps de vraiment écouter les employés.

Vous avez, si j'étais le président-directeur général de Loto-Québec, j'utiliserais la formule «d'Undercover Boss» pour voir vraiment comment ça se passe dans les casinos du Québec et comment se comporte notre clientèle. Je suis certain qu'il y a encore beaucoup de choses à améliorer. J'exigerais que dorénavant, tout nouveau superviseur engagé ait l'obligation de travailler au moins une semaine comme employé du département. Cela permettrait de mieux comprendre le travail et l'aiderait à prendre de bonnes décisions.

Le Casino de Montréal possède d'excellents employés. Beaucoup d'entre eux possèdent beaucoup d'expérience et ils sont très professionnels dans leur domaine respectif. Comme Monsieur Gaétan Frigon disait lorsqu'il était à la tête de Loto-Québec : **"Traitez vos employés avec respect et dignité; ils seront vos meilleurs alliés"**.

## Le syndicalisme à l'international : toute une dose de réalité!

Du 18 au 24 février dernier se déroulaient les Journées mondiales de solidarité avec le mouvement ouvrier mexicain. À chaque année, à la même période, les organisations syndicales dénoncent les violations systématiques des droits des travailleurs au Mexique. Une des actions se déroulant dans ce cadre a pris la forme d'un *Institut pour organisateurs syndicaux* lorsqu'une délégation de la CSN s'est jointe au syndicat américain indépendant progressiste *United Electrical Radio and Machine Workers of America* (UE), ainsi qu'au *Frente Auténtico del Trabajo* (FAT), syndicat indépendant mexicain, pour huit jours d'ateliers de développement et de partage de connaissances syndicales à Mexico. Bien plus que la simple acquisition de savoir, ce regroupement permis le développement de forts liens entre les participants, en plus de renforcer les liens déjà existant entre les trois organisations.

J'ai eu le plaisir d'accompagner le vice-président de la Fédération du commerce, la secrétaire générale du Conseil central du Montréal métropolitain, ainsi qu'une conseillère syndicale du service de syndicalisation. Les participants de toutes les délégations ont partagé activement leur expérience et leurs connaissances. J'y ai d'ailleurs présenté les techniques utilisées lors d'une campagne de syndicalisation d'une organisation possédant plusieurs établissements. Nous avons également eu l'opportunité d'assister à une conférence sur le néolibéralisme par un économiste de l'institut de recherche en économie de l'université nationale autonome de Mexico (UNAM) en plus d'avoir droit à un mini-cours sur les droits du travail au Mexique par un avocat de renom.

Cette formation ne s'est pas limitée à de la théorie. Les trois délégations ont participé à la conférence de presse de l'Alliance tri-nationale de solidarité (TNSA) en compagnie de plusieurs autres organisations syndicales nord-américaines et des fédérations globales. Une déclaration dénonçant les violations des droits du travail et des droits humains y fut présentée. La réforme sur les lois du travail mexicaines, contrevenant à des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que les contrats de protection offerts aux employeurs, faisaient également partie des dénonciations. Des allocutions furent aussi prononcées par des représentants des syndicats présents, dans l'édifice du SME, le syndicat mexicain de l'électricité.

L'histoire du SME représente bien l'ampleur du non respect des droits du travail au Mexique. Ils ont été 44 000 à être licenciés en 2009, alors que l'entreprise publique, semblable à Hydro-Québec, a fermé ses portes pour rouvrir sous un autre nom. De ce nombre, plus de 16 000 travailleurs se battent activement encore aujourd'hui et, jusqu'à récemment, 10 étaient injustement emprisonnés. D'entre eux, il reste encore un prisonnier politique. Les membres du SME ont gagné un appel permettant leur retour au travail et le paiement du salaire perdu. Malheureusement, la Cour suprême a renversé la décision à la fin janvier 2013. Ces travailleurs extrêmement courageux et solidaires continuent leur lutte. Les négociations avec le gouvernement ont cependant reprises.

Le 19 février, plusieurs regroupements de travailleurs et groupes sociaux ont participé à des actions concrètes à travers l'Amérique du Nord. Pour notre part, la délégation de la CSN, nous sommes allés rencontrer la déléguée générale du Québec à Mexico qui assure le rayonnement de la province et l'établissement de projets de coopération économique, technologique et culturelle. Nous avons invité le secrétaire général du STI-MACHCS, syndicat des travailleurs de la métallurgie, à nous accompagner. Cette rencontre a permis de faire connaître à la représentante de notre gouvernement une réalité avec laquelle elle n'était pas très familière, soit la situation des travailleurs luttant contre les syndicats officiels et charro, qui sont extrêmement corrompus, pour créer plutôt des syndicats démocratiques indépendants.

Les délégations ont aussi participé à une marche silencieuse, organisée par *Los Mineros*. Des manifestants y portaient des cercueils en commémoration du 7<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion à la mine de l'entreprise Grupo México, ayant coûté la vie à 65 travailleurs. D'entre eux, 63 corps sont encore enfouis sous les décombres.

## Le syndicalisme à l'international : toute une dose de réalité! Suite de la page 10

Le secrétaire général de leur syndicat, présentement exilé au Canada, a d'ailleurs qualifié l'incident « d'homicide industriel ».

Les délégations de la CSN, du FAT et d'UE ont été aussi reçues, entre autres, par le syndicat des travailleurs de Metlife, une compagnie d'assurance. En plus de la détermination qu'a nécessitée l'instauration d'un syndicat indépendant, car les gens étaient aux prises avec un syndicat corrompu, la solidarité intergénérationnelle régnant au sein de ce syndicat mérite d'être mentionnée. La participation active des jeunes militants y est favorisée. Par exemple, les jeunes élus désirant participer à la négociation sont jumelés à des personnes élues depuis plus longtemps pour permettre un meilleur transfert des connaissances et des compétences.

Un exemple d'implication particulièrement intéressant nous a été amené par une des membres de la délégation mexicaine qui était avec nous et qui travaille dans le secteur public en plus de militer dans son syndicat indépendant local. Elle habite Ciudad Juárez, qui est située en bas de la frontière américaine et qui est considérée comme la ville la plus dangereuse au monde. Depuis l'accord de libre-échange Canada-USA-Mexique en 1994, ce secteur a assisté à l'essor incroyable d'ateliers de misères, *maquiladoras*, qui sont des usines exonérées de droits de douanes où l'on traite les travailleurs d'une façon telle que l'on ne traiterait même pas un animal. Elle nous a parlé de la très grande difficulté de syndiquer les travailleurs. Toutefois, le syndicat aide les travailleurs de la région en organisant des ateliers pour qu'ils puissent apprendre à lire et à écrire en plus de leur faire connaître leurs droits. Ce travail d'éducation est ardu et dangereux, mais apporte énormément à la communauté.

J'ai rencontré des gens extraordinaire qui, avec très peu de moyens, luttent quotidiennement pour le respect des droits humains. Malgré que nous entendons parler des effets de la mondialisation, que nous savons que des travailleurs sont exploités pour que nous payons moins chers les produits que nous achetons et que des entreprises font des profits exorbitants, je crois que nous ne pouvons pas en comprendre pleinement les conséquences tant que nous n'avons pas pris le temps de connaître leur réalité en les côtoyant et en faisant l'expérience d'une partie de leur quotidien, car nous n'avons qu'une vision extérieure du problème.

Tout au long de la semaine, nous avons pu constater que les luttes des trois pays étaient inter reliées et portaient sur des enjeux similaires malgré les différences de nos systèmes juridiques. À la fin de la formation, un membre de la délégation mexicaine demandait pourquoi les organisations syndicales canadiennes n'avaient pas recours à l'assistance d'autres pays pour appuyer leurs luttes? La question, tout-à-fait légitime, ne peut que stimuler notre réflexion quant à l'élargissement des alliances internationales dans nos moyens de pression.

Annie Deschênes

Déléguée Keno

Membre du Comités Jeunes et du comité Droit au travail du CCMM-Montréal

Lien intéressant :

*Tri-National Solidarity Alliance (TNSA) Declaration* [http://www.ueinternational.org/MLNA/mlna\\_articles.php?id=212#1567](http://www.ueinternational.org/MLNA/mlna_articles.php?id=212#1567)



## Mobilisons-nous contre le saccage de l'assurance-emploi !

### Nous ne sommes plus égaux devant la loi et l'emploi convenable n'est plus le même pour tous !

Le gouvernement divise les prestataires en trois catégories, avec des notions d'emploi convenable différentes. Par exemple, les personnes qui occupent des emplois temporaires ou saisonniers seront pénalisées parce qu'elles doivent avoir recours à des prestations plus fréquemment que d'autres, à cause de la nature de leurs emplois. Elles seront tenues de chercher et d'accepter n'importe quel emploi à une heure de route de leur domicile et à un salaire jusqu'à 30 % inférieur à celui qu'elles touchaient.

Le chômage n'est pas un choix. L'assurance-emploi est un droit. Nous ne pouvons accepter qu'il y ait de la discrimination entre nous.

### On abolit les conseils arbitraux...

Lorsqu'une chômeuse ou un chômeur s'estime lésé par une décision de la Commission de l'assurance-emploi, il a le droit de porter sa cause en appel. Auparavant, on s'adressait aux conseils arbitraux, composés de trois personnes (un président, un représentant des travailleurs et un représentant des employeurs). Ils s'avéraient efficaces et simples.

Ils sont dorénavant remplacés par le Tribunal de la sécurité sociale (TSS), où un seul membre entendra les causes. Cette personne pourra disposer d'un appel sans audience, voire le rejeter de façon sommaire. L'accès à la justice pour les prestataires s'en trouve compromis.

Pour le Québec, quatre des huit membres de ce tribunal nommés par le gouvernement Harper sont des candidats défaits du Parti conservateur.

### Les chômeurs perdront beaucoup

D'abord, le gouvernement a mis fin au projet-pilote permettant de combler le « trou noir ». Celui-ci a pris fin le 15 septembre 2012. Ce projet-pilote, particulièrement important pour les prestataires dans les régions à haut taux de chômage, assurait le versement de cinq semaines supplémentaires de prestations, afin de combler le vide qu'il y a entre la fin de la période de prestations régulières et la reprise du travail.

Par ailleurs, avec la réforme, entre en vigueur une nouvelle façon de calculer le gain admissible, c'est-à-dire la part de revenu qu'il est permis de gagner durant une période de prestations de chômage. Elle pénalisera plusieurs personnes. Dorénavant, pour chaque dollar gagné, 50 ¢ seront retranchés des prestations.

#### C'est notre argent !

Depuis 25 ans, le gouvernement ne met plus un sou dans la caisse de l'assurance-emploi. Elle est financée exclusivement par nos cotisations ! Pire : le gouvernement a utilisé les surplus accumulés de 57 milliards de dollars pour financer d'autres priorités. Pourtant, moins d'un chômeur sur deux peut recevoir des prestations à cause de règles d'accessibilité trop restrictives... qu'on restreint encore plus !

#### Une réforme improvisée

Le gouvernement va de l'avant sans aucune étude d'impact, ni consultation ! Les représentantes et les représentants de tous les secteurs de la société québécoise en ont décrié les effets. Les quatre partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec se sont prononcés deux fois, à l'unanimité, contre la réforme. Les seuls élus québécois qui n'ont pas dénoncé la réforme sont les cinq députés conservateurs.

#### Une réforme idéologique

La réforme va à l'encontre de tout bon sens économique. C'est une politique d'austérité dont l'effet est d'exercer une pression générale à la baisse sur les salaires et d'encourager la migration de la main-d'œuvre des régions vers les grands centres. C'est tout à fait contraire aux objectifs de développement durable et d'occupation du territoire.



[www.nonausaccage.com](http://www.nonausaccage.com) • [facebook.com/nonausaccage](https://facebook.com/nonausaccage)

COALITION QUÉBÉCOISE CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

## Plate-forme de revendications



### DURÉE ET SALAIRES

1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2017

### AUGMENTATIONS DE SALAIRES

**3% par année et rétroactivité**



### ASSURANCES COLLECTIVES

### RÉVISER LA PARTAGE DES COÛTS

**40% salarié / 60% employeur**



### ÉQUITÉ POUR LES SALARIÉS ADMISSIBLES AUX POURBOIRES

### DROIT AUX PRIMES

### DROIT À L'ALLOCATION SPÉCIALE



### CONGÉS FÉRIÉS

### AJOUT D'UN CONGÉ MOBILE

Ajouter un congé mobile aux congés fériés



### TRAVAIL FAIT PAR UN CADRE ET SOUS-TRAITANCE

**MIEUX ENCADRER LA JURIDICTION DE L'ACCRÉDITATION**  
ne pas faire exécuter le travail normalement fait par l'unité par les cadres de l'employeur ou par des personnes hors de l'unité

ne pas confier en sous-traitance aucune activité de travail couverte par l'unité et donner en priorité le travail aux salariés (réguliers, réguliers temps partiel, occasionnels) de l'unité



### Demandes locales

Une pause additionnelle de 15 minutes pour un quart de 10 h et plus  
Unité Générale

Ajout automatique du 15 % de pourboire sur la facture du client  
Unité Resto

# DÉTENTE



**Pensées du mois**  
 Ceux qui sont contre l'avortement, sont ceux-là mêmes qui sont pour la peine de mort. **(Guy Bedos)**

Un chien n'est pas considéré comme un bon chien parce qu'il est bon aboyeur. Un homme n'est pas considéré comme un bon homme parce qu'il est bon parleur. **(Tchouag Tseu)**

Certains bas de laine se font avec la machine à tripoter. **(Alex Metayer)**

5		2	1					
4					8		1	5
8	1			4			6	
		1					8	
			7	6	3			
	4					5		
	5		7				2	6
9	3		6					1
					5	4		9

**Énigmes**

A) Pour moi, l'accouchement vient avant la grossesse, l'enfance avant la naissance, l'adolescence avant l'enfance, la mort avant la vie... **Que suis-je ?**

B) Dans le chalet de Bigfoot où la température est en dessous de 0, il y a des journaux, une cheminée, du petit bois, et une lampe à pétrole. **Que devrait-il allumer en premier lieu ?**

C) Quand après-demain est hier, aujourd'hui sera aussi loin de mercredi qu'aujourd'hui était loin de mercredi avant hier était demain. **Quel est le jour après ce jour ?**

Grille difficile n°63513 - © Planete-sudoku.com

**Rions un peu**

**Employé vs Patron**

Quand tu ne fais pas ton boulot, tu es paresseux.  
 Quand ton chef ne fait pas le sien, il est trop occupé.

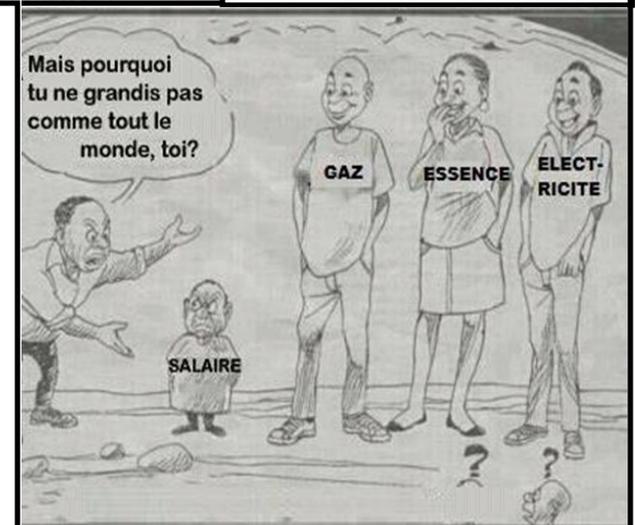
Quand tu mets longtemps pour accomplir une tâche, tu es lent.  
 Quand ton chef met longtemps, il est méticuleux

Quand tu commets une erreur tu es un idiot !  
 Quand ton chef commet une erreur il est seulement humain !

Quand tu maintiens ta position, tu es entêté.  
 Quand ton chef le fait, il est ferme.

Quand tu fais quelque chose sans qu'on te l'aie demandé, tu outrepasses ton autorité.  
 Quand ton chef le fait, il fait preuve d'initiative.

Quand tu contentes ton chef, tu es lèche-cul.  
 Quand ton chef contente son chef, il est coopératif.



Réponses des énigmes

A) Un dictionnaire B) Une allumette C) Nous serons jeudi

# Accidentés du travail Pas toujours à la une!

**E**ncore 211 décès reliés au travail en 2012, au Québec, selon les données de la CSST. Ce sont sept travailleurs de plus que l'an dernier et 211 de trop...

Par souci d'économie de temps et d'argent, beaucoup de travailleuses et de travailleurs subissent les contrecoups du manque de prévoyance et de mesures simples de prévention. Il faut faire vite, faire mieux et avec moins de moyens... Mais il y a des limites.

La prévention doit demeurer la priorité de notre régime de santé et de sécurité. La pierre angulaire de la Loi sur la santé et la sécurité du travail est l'élimination du danger à la source. Et pourtant, encore aujourd'hui, nous voyons trop d'accidents qui aurait pu être évités.

En tout, 8 décès sont survenus à Laval et 34 à Montréal. Seulement quelques décès font les manchettes, les autres tombent dans l'oubli.

Plus de prévention et une plus grande attention aux conditions de travail devraient nous aider à faire baisser ces statistiques qui se maintiennent malheureusement d'année en année.

En ce 28 avril, tous ensemble, ayons une pensée pour ces 42 personnes décédées au travail sur le territoire du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN.

Le comité d'action en santé et sécurité (CASS) du CCMM-CSN vous invite à commémorer cette journée dans vos milieux de travail en tenant une minute de silence à la mémoire de ces travailleuses et de ces travailleurs qui ont perdu leur vie au travail. Nous vous incitons à porter le ruban noir tout au long de cette journée.

Alain Ouimet  
Responsable du comité d'action en santé et sécurité (CASS)

**Décès survenus sur les territoires de Laval et de Montréal :**

- 29 à la suite d'une exposition à l'amiante
- 1 à la suite d'une exposition à la silice
- 4 par chute
- 3 par contact avec un objet
- 1 frappé par un véhicule
- 1 près d'une ligne électrique
- 1 par une arme à feu
- 1 par la fumée
- 1 par la foudre

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS MORTS OU BLESSÉS AU TRAVAIL**

En mémoire des **211** travailleuses et travailleurs décédés en 2012 alors qu'ils tentaient simplement de gagner leur **vie.**

**28 avril**



**Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN**



# UNITÉ SÉCURITÉ

## ÉLECTIONS DE TOUS

### LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

(Exécutif et Conseil Syndical)

## 23 ET 24 AVRIL 2013

Lors de l'assemblée générale annuelle  
Complexe Multifonctionnel de Loto-  
Québec (Mill)

### 7 h 30 – 15 h 00 – 19 h 30



La période de mise en candidature s'est ouverte le **9 avril** et se terminera le **17 avril 2013 à 23 h 59**. Si vous désirez poser votre candidature, veuillez remplir le formulaire de mise candidature (disponible au local syndical avec l'enveloppe) et la mettre dans la boîte aux lettres du syndicat à l'intention de Pierre Gauthier, président d'élections.

### SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino  
bureau QRCA3  
Montréal, Québec  
H3C 4W7

Téléphone Resto:  
(514) 395-0214  
sescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité Générale:  
(514) 395-2299  
sescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité  
(514) 439-9352 (nouveau)

Télécopie : (514) 395-2248

Réseau d'Entraide  
(514) 302-2036

Notre site  
Internet  
[www.sescq.qc.ca](http://www.sescq.qc.ca)



Manifestation  
nationale  
**LE 27 AVRIL  
À MONTRÉAL  
J'Y SERAI!**

### Une menace pour l'économie québécoise et les épargnants...

L'annonce de l'élimination progressive du crédit d'impôt fédéral de 15% accordé aux personnes qui souscrivent aux fonds de travailleurs, le gouvernement fédéral porterait ainsi un dur coup à l'économie québécoise mais également aux personnes pour qui est leur seul moyen d'épargner en vue de la retraite.

Nous vous invitons à la solidarité et à signer la carte postale ainsi que la pétition en ligne sur le site de Fondation [www.fondation.com/petition](http://www.fondation.com/petition).

Daniel Roy, représentant régional [daniel.roy@fondation.org](mailto:daniel.roy@fondation.org)



Marche pour la Terre  
21 avril 2013  
Place des Festivals